

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2609

15 novembre 2007

SOMMAIRE

Aberdeen Property Investors Luxembourg S.A.	125195	Etoile Développements II S.A.	125230
Absolute Ventures S.A.	125227	European Top Consulting Compagnie sàrl (E.T.C.C.)	125195
Administration Technique et Travaux Comptables S.A.	125217	Financière V.P.I.	125196
Al Maha Investment Company S.à r.l. ...	125231	Foods S.A.	125219
Andante Vivace S.A.	125206	Fornaci di Masserano Bruno Tarello S.A.	125204
Anglo American Investments (Ireland) ..	125206	Four and Partners S.A.	125228
Anglo American Investments (Ireland) ..	125206	Fructilux	125194
Anglo American Investments (Ireland) 2 ..	125206	Gestion pour Décharges et Carrières S.à r.l.	125220
Ardea S.A.	125226	GSCP Sigma (Lux) S.à r.l.	125207
Assieme S.A.	125232	Indoc Holdings S.A.	125224
Atelier Ligna S.à r.l.	125227	International Risks SA	125224
Auburn Investment S.A.	125219	Invest Hotels Holding S.A.	125203
Averna International S.A.	125216	Isola Group	125218
Babcock & Brown Office Portfolio 4 S.à.r.l.	125225	KEY Germany S.A.	125222
Bookless Developments S.A.	125229	L.B.I.	125221
Bremonhill Investment S.A.	125207	L'Enfant Roi S.à r.l.	125205
Calisto S.A.	125205	LuxCo 22 S.à r.l.	125226
C.B.F. S.A.	125195	Lux-Transport	125215
Chafinco SA	125223	Maitland Europe	125196
Contel Group S.A.	125228	Maitland Europe S.à r.l.	125196
Corbel & Associés Sàrl	125227	Manhattan Finance (Europe)	125225
Coriolus Properties Sàrl	125194	Marazzi Participations S.A.	125194
Dalor Properties S.à r.l.	125223	Martyn Properties Sàrl	125221
Dinya S.A.	125217	Maxitim S.A.	125229
Diversinvest S.C.A. Holding	125205	Melk Finance S.A.	125204
D'Pettener Schlösserei S. à r.l.	125192	Mohawk Global Investments S.à r.l.	125219
Eastbridge B.V.	125192	Nacarat S.A.	125193
«Elterevereinigung vun de Gemengen Téinten a Simmern A.s.b.l.» (association des parents d'élèves des Communes de Tuntange et Septfontaines a.s.b.l.)	125189	Nash S.A.	125207
E.M.I. European Mechanical Investments S.A.	125217	Onion S.A.	125232
Etoile Développement I S.A.	125192	Onyx International SA	125216
		Phoenix A5 - Fritz-Erler-Strasse	125221
		Phoenix III Mixed U	125220
		Phoenix III Mixed X	125219
		Piramide S.A.	125230

Private Equity Global Select II, Sicar S.C.A.	Sombrero S.à r.l.	125218
.....	Somewhere Invest S.A.	125216
Ramiro S.à r.l.	SSCP Fibre Holding SCA	125205
Ridgefield Holdco	Stokes Holding S.à r.l.	125232
Royal St Andrews S.A.	Tanarive Properties S.à r.l.	125222
Sampan Properties S.à r.l.	Texfina S.A.	125204
Sargos Properties S.à r.l.	Trans-Rafa S.à r.l.	125224
Saveurs du Portugal S.à.r.l.	Tulip Invest Holding S.A.	125203
Selim S.A.	T.W. Logistics S.A.	125220
S & G International S.A.	VSII (Lux) S. à r.l.	125229
SGS Finance (Luxembourg) S.A.	Worldselect	125225
Snack Pamuk Kale	W.T.B. S.A.	125231
Solumat S.à r.l.		

Solumat S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9806 Hosingen, 13-34, rue Principale.
R.C.S. Luxembourg B 102.517.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 14 septembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007124826/2980/12.

Enregistré à Diekirch, le 7 septembre 2007, réf. DSO-CI00078. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(070143594) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Saveurs du Portugal S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6310 Beaufort, 110, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 132.510.

—
STATUTS

L'an deux mille sept, le neuf octobre.

Par-devant le soussigné Fernand Unsen, notaire de résidence à Diekirch.

Ont comparu:

1. Madame Lurdes Barbosa-Bessa, vendeuse, née à Lourenco (Portugal) le 26 janvier 1970, matricule n ° 1970 01 26 466, demeurant à L-6315 Beaufort, 3, Cité Haerewiss,

2. Madame Eugenia Maria Dias Bras, serveuse, née à Lyon (France) le 22 août 1968, matricule n ° 1968 08 22 789, demeurant à L-6350 Dillingen, 6, route de Beaufort.

Lesquelles comparantes ont requis le notaire instrumentaire de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elles déclarent constituer.

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet l'exploitation d'une épicerie, ainsi que toutes les activités qui se rattachent directement et indirectement à son objet principal.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société prend la dénomination de SAVEURS DU PORTUGAL S.à.r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Beaufort.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents (12.500,-) euros représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq (125,-) euros chacune.

Ces parts ont été souscrites comme suit par:

Madame Lurdes Barbosa-Bessa, prénommée, une part sociale	1
Madame Eugenia Maria Dias Bras, prénommée, quatre-vingt-dix-neuf parts sociales	99
Total: cent parts sociales	100

Les parts sociales ont été libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents (12.500,-) euros se trouve dès-à-présent à la disposition de la société.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre de parts existantes de l'actif social et des bénéfices.

Art. 9. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément des autres associés. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires survivants. En toute hypothèse les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans six mois à partir du jour de la dénonciation, à peine de forclusion.

Art. 10. Chacun des associés aura la faculté de dénoncer sa participation moyennant préavis de six mois à donner par lettre recommandée à ses coassociés.

Art. 11. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 12. Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 13. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par l'assemblée des associés. Les pouvoirs du ou des gérants sont déterminés par l'assemblée générale des associés.

Art. 14. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quelque soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 15. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 16. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre. Exceptionnellement le premier exercice commence ce jour pour finir le trente et un décembre dix mille huit.

Art. 17. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 18. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 19. Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légal jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social.

Le solde est à la libre disposition des associés.

Art. 20. Lors de la dissolution de la société la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Art. 21. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

Réunion des associées

Et à l'instant les associées, représentant l'intégralité du capital social, ont pris les résolutions suivantes:

L'assemblée nomme gérante technique Madame Lurdes Barbosa-Bessa, prénommée.

L'assemblée nomme gérante administrative Madame Eugenia Maria Dias Bras, prénommée.

La société est valablement engagée par la signature conjointe des deux gérantes.

Le siège est établi à L-6310 Beaufort, 110, Grand'rue.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison de sa constitution, s'élève à environ mille (1.000,-) euros.

Dont acte, fait et passé à Diekirch en l'étude, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, connues du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeure, tous ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. Barbosa-Bessa, E. M. Dias Bras, F. Unsen.

Enregistré à Diekirch, le 9 octobre 2007, Relation: DIE/2007/6060. — Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Tholl.

Pour expédition conforme, délivrée à la demande de la société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 17 octobre 2007.

F. Unsen.

Référence de publication: 2007124795/234/85.

(070143633) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Ridgefield Holdco, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 124.339.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n ° 47029 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger

Notaire

Référence de publication: 2007125196/211/11.

(070144027) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

APECTS, «Elterevereenegung vun de Gemengen Téinten a Simmern A.s.b.l.» (association des parents d'élèves des Communes de Tuntange et Septfontaines a.s.b.l.), Association sans but lucratif.

Siège social: L-7481 Tuntange, 2, rue de Hollenfels.

R.C.S. Luxembourg F 7.416.

STATUTS

Entre les soussignés,

1. Bernotte-Ruppert, Lydie, 21, rue de Greisch, L-7481, Tuntange, de nationalité luxembourgeoise
2. Colgon-Schaaf, Jacqueline, 31, rue de Luxembourg, L-7480, Tuntange, de nationalité luxembourgeoise
3. Espen, Pierre, 33, rue de Hollenfels, L-7481, Tuntange, de nationalité luxembourgeoise
4. Espen-Feyenklassen, Josiane, 33, rue de Hollenfels, L-7481, Tuntange, de nationalité luxembourgeoise
5. Harpes-Glesener, Netty, 24, um Wandhaff, L-7435, Hollenfels, de nationalité luxembourgeoise
6. Harpes, Patrick, 24, um Wandhaff, L-7435, Hollenfels, de nationalité luxembourgeoise
7. Linden, Nico, 33, rue de Luxembourg, L-7480, Tuntange, de nationalité luxembourgeoise
8. Linden-Braquet, Monique, 33, rue de Luxembourg, L-7480, Tuntange, de nationalité luxembourgeoise
9. Meiers-Grosbusch, Viviane, 18, rue de Hollenfels, L-7481, Tuntange, de nationalité luxembourgeoise
10. Meyer, Suzette, 5, rte de Luxembourg, L-7733, Colmar-Berg, de nationalité luxembourgeoise
11. Nicolay, Xavier, 2, rue de Luxembourg, L-7480, Tuntange, de nationalité luxembourgeoise
12. Nicolay-Schmit, Yola, 2, rue de Luxembourg, L-7480, Tuntange, de nationalité luxembourgeoise
13. Rommes, Nadine, um Wandhaff, L-7435, Hollenfels, de nationalité luxembourgeoise
14. van der Elst, Santiago, 3, rue de Tuntange, L-7435, Hollenfels, de nationalité belge
15. de Briey, Bénédicte, 3, rue de Tuntange, L-7435, Hollenfels, de nationalité belge
16. Vosman, Joske, 27, rue des Champs, L-7480, Tuntange, de nationalité luxembourgeoise
17. Vosman-Kiefer, Diane, 27, rue des Champs, L-7480, Tuntange, de nationalité luxembourgeoise
18. Vosman-Goedert, Gaby, 3, rue de Keispelt, L-7411, Marienthal, de nationalité luxembourgeoise
19. Weydert, Murielle, 37, rue de Tuntange, L-8363, Greisch, de nationalité luxembourgeoise

il est créé une association sans but lucratif, régie par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif et les statuts ci-après.

Constitution - Dénomination - Siège - Objet

Art. 1^{er} . L'association sans but lucratif porte la dénomination ELTEREVEREENEGUNG VUN DE GEMENGEN TÉINTEN A SIMMERN A.s.b.l. (association des parents d'élèves des Communes de Tuntange et Septfontaines a.s.b.l.), en abrégé APECTS.

Art. 2. Le siège de l'association est établi au 2, rue de Hollenfels, L-7481 Tuntange.

Art. 3. L'association est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. L'association a pour objet:

1. de représenter les intérêts éducatifs et familiaux des parents et des élèves des écoles précoces, préscolaires et primaires des communes de Tuntange et Septfontaines, dans le respect des lois et des règlements régissant l'enseignement de notre pays;
2. de favoriser le dialogue permanent entre les parents d'une part, le personnel enseignant, les élèves et les autorités scolaires d'autre part;
3. de transmettre aux autorités scolaires les suggestions des parents d'élèves en matière d'administration et d'organisation;

4. d'encourager les contacts et les échanges de vue entre parents et enseignants;
5. d'étudier les questions se rattachant à l'éducation des élèves et aux droits et devoirs de la famille en cette matière.

Art. 5. L'association est neutre au point de vue politique, idéologique et confessionnel.

Composition - Admission - Exclusion - Cotisation

Art. 6. L'association se compose de membres actifs et de membres d'honneur,

1. Peuvent être membres actifs les parents respectivement tuteurs ayant à charge un ou plusieurs enfants fréquentant une école précoce, préscolaire ou primaire des communes de Tuntange ou Septfontaines.

Le nombre de membres actifs ne peut être inférieur à trois.

2. Peuvent être nommés membres d'honneur par le conseil d'administration les personnes soutenant l'association ou promouvant ses buts. Les membres d'honneur jouissent, à l'exception du droit de vote, des mêmes droits que les membres actifs.

La qualité de membre d'honneur peut être retirée par décision motivée du conseil d'administration.

Art. 7. Le conseil d'administration de l'association statuera sur toute demande d'admission.

Art. 8. Les membres payent une cotisation annuelle dont le montant est fixé par l'assemblée générale sur proposition du conseil d'administration. Le montant maximum de la cotisation ne peut dépasser la somme de 20,- €.

Art. 9. L'exclusion d'une personne pour raison grave pourra être proposée par le conseil d'administration, après avoir entendu l'intéressé en question dans ses explications. L'assemblée générale en décidera à la majorité des deux tiers des voix.

Art. 10. Tout membre de l'association peut à tout moment démissionner moyennant notification écrite au conseil d'administration.

Quiconque ne paie pas sa cotisation endéans les trois mois sera considéré comme démissionnaire.

Art. 11. L'associé démissionnaire ou exclu n'a aucun droit sur le fonds social.

Le Conseil d'Administration

Art. 12. L'association est gérée par un conseil d'administration de cinq membres au moins et de 9 membres au plus. Les membres sont élus parmi les membres actifs par l'assemblée générale à la majorité simple des voix. Le mandat a une durée de deux ans, sauf si le membre perd sa qualité de membre actif.

Les membres sortants sont rééligibles à condition qu'ils aient la charge d'un enfant, élève d'une classe précoce, préscolaire ou primaire à l'école de la commune de Tuntange ou de Septfontaines.

La mère et le père d'un enfant ne peuvent être simultanément membres du conseil d'administration.

Le délégué ou un représentant du personnel enseignant peut assister aux réunions du conseil d'administration.

Entre deux assemblées générales, le conseil d'administration peut coopter des membres à la majorité des voix; ces membres cooptés n'ont pas le droit de vote.

Art. 13. Le conseil d'administration élit en son sein à la simple majorité des voix un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier.

Art. 14. Le conseil d'administration se réunit chaque fois que cela est nécessaire et au moins une fois par trimestre scolaire. Il est convoqué par son secrétaire sur la demande du président ou d'un tiers de ses membres. Il ne peut délibérer valablement que si la majorité de ses membres sont présents.

En cas d'absence du président, celui-ci est remplacé par le vice-président, sinon par le membre le plus âgé présent.

Il sera tenu un registre des rapports du conseil d'administration.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des suffrages exprimés par les membres présents. En cas d'égalité des voix, celle du président est décisive,

Le membre du conseil d'administration qui est absent à plus de trois réunions consécutives sans excuse, sera considéré comme démissionnaire du conseil d'administration.

Art. 15. Le conseil d'administration gère les affaires de l'association et la représente dans tous les actes judiciaires et extrajudiciaires. Il peut, sous sa responsabilité, déléguer ses pouvoirs à l'un de ses membres ou même à un tiers qui adhère aux buts de l'association

Sauf décision contraire, le président représente le conseil d'administration.

La responsabilité de l'association se trouve engagée par la signature conjointe de deux des trois personnes suivantes: le président, le vice-président et le secrétaire.

Le conseil d'administration gère les finances de l'association et en dispose à charge d'en rendre compte annuellement à l'assemblée générale.

Art. 16. Les droits, obligations, pouvoirs ainsi que la responsabilité des membres du conseil d'administration sont réglés par les articles 13 et 14 de la loi du 21 avril 1928 régissant les associations sans but lucratif.

Art. 17. Les fonctions de membre du conseil d'administration sont honorifiques.

L'Assemblée Générale

Art. 18. Le conseil d'administration convoquera une fois par année tous les membres réunis en assemblée générale ordinaire.

L'ordre du jour de l'assemblée générale ainsi que la date et le lieu sont établis par le conseil d'administration.

Toute convocation à l'assemblée générale, comprenant nécessairement l'ordre du jour, est portée à la connaissance des membres au moins dix jours ouvrables avant la date fixée par courrier simple.

Le président ou son remplaçant assume la direction de l'assemblée générale.

Des résolutions pourront être prises en dehors de l'ordre du jour sur proposition du président ou du conseil d'administration.

Tout membre actif a droit au vote et peut se faire représenter par un autre membre actif, porteur de sa procuration écrite. Le nombre de mandats pouvant être détenus par une même personne est limité à deux.

Art. 19. Il est rendu compte à l'assemblée générale des activités de l'association au cours de l'exercice écoulé et de la situation financière. L'assemblée approuve les comptes de l'exercice écoulé et le projet de budget du prochain exercice.

Art. 20. Tous les membres actifs ont un droit de vote égal et les résolutions sont prises à la majorité des voix des membres présents, sauf dans les cas où il en est décidé autrement par les présents statuts ou par la loi.

Art. 21. Toute réunion de l'assemblée générale fait l'objet d'un procès-verbal portant la signature du président et du secrétaire, ou de leurs remplaçants.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance des résolutions de toute assemblée générale au siège de l'association.

Art. 22. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée sur initiative du conseil d'administration ou lorsqu'un cinquième des membres actifs en fait la demande,

L'ordre du jour de l'assemblée générale ainsi que la date et le lieu de la réunion sont établis par le conseil d'administration ou par le cinquième des membres actifs dont il est question ci-devant.

Toute convocation à l'assemblée générale extraordinaire, comprenant nécessairement l'ordre du jour, est portée à la connaissance des membres au moins dix jours ouvrables avant la date fixée par lettre simple.

Le président ou son remplaçant assume la direction de l'assemblée générale extraordinaire.

Art. 23. L'assemblée générale appelée à se prononcer sur une modification des statuts prendra ses décisions conformément à la loi du 21 avril 1928 sur les associations sans but lucratif.

Ressources - Voies et Moyens

Art. 24. Les ressources de l'association se composent des cotisations des membres, de dons en espèces ou en nature, de subventions d'organismes publics ou privés et de toute autre provenance légale.

Les ressources peuvent en outre résulter d'activités culturelles ou artistiques et d'autres manifestations publiques ou privées auxquelles l'association participe ou qu'elle organise.

Les moyens financiers de l'association sont utilisés aux fins définies à l'article 4.

Art. 25. Le trésorier encaisse les créances de l'association et en donne quittance. Il tient la comptabilité et acquitte les sommes dues par l'association.

Ont droit de signature sur le compte de l'association le président ou le vice-président, et le trésorier.

Le trésorier établit pour chaque exercice le compte des recettes et dépenses, lequel est soumis à un conseil de surveillance (réviseurs de caisse). Sur le rapport qui lui en est fait par le conseil de surveillance, l'assemblée générale statue sur l'approbation des comptes et donne le cas échéant décharge au trésorier et au conseil d'administration.

Les membres du conseil de surveillance, au nombre de deux, sont élus par l'assemblée générale des membres à la majorité simple des voies émises. Leur mandat a une durée de deux ans. En cas d'empêchement d'un membre du conseil de surveillance, il est pourvu à son remplacement par le conseil d'administration.

Art. 26. L'année sociale commence le premier septembre pour se terminer le 31 août. Par dérogation à ce qui précède, la première année sociale commence le jour de la signature des présents statuts et se termine le 31 août.

Art. 27. En cas de dissolution de l'association, l'actif subsistant, après extinction du passif, sera versé à une oeuvre de bienfaisance.

Art. 28. Pour les cas non prévus par les présents statuts, les membres se réfèrent aux dispositions de loi du 21 avril 1928 sur les associations sans but lucratif.

Tuntange, le 25 septembre 2007.

Signatures.

Référence de publication: 2007124796/800994/151.

Enregistré à Diekirch, le 19 octobre 2007, réf. DSO-CJ00164. - Reçu 397 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(070143413) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Etoile Développement I S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.

R.C.S. Luxembourg B 124.558.

Les statuts coordonnés de la prédite société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Biel

Notaire

Référence de publication: 2007125198/203/11.

(070144001) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Eastbridge B.V., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 17.821.859,48.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 102.767.

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales daté du 12 avril 2007 que la société GREAT JONES II, INC a transféré 16.495 (seize mille quatre cent quatre-vingt-quinze) parts sociales qu'elle détenait dans la société EASTBRIDGE B.V. à EASTBRIDGE B.V., ayant son siège social au 6, rue Adolphe L-1116 Luxembourg.

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales daté du 30 mai 2007 que Monsieur Maciej Drozd a transféré 1.787 (mille sept cent quatre-vingt-sept) parts sociales qu'il détenait dans la société EASTBRIDGE B.V. à FLIME INVESTMENTS S.A., ayant son siège social au 6, rue Adolphe L-1116 Luxembourg.

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales daté du 30 mai 2007 que Monsieur William Brooksbank, demeurant 14, route de la Clouse, B-4880 Aubel, a transféré 2.680 (deux mille six cent quatre-vingt) parts sociales qu'il détenait dans la société EASTBRIDGE B.V. à FLIME INVESTMENTS S.A., ayant son siège social au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales daté du 30 mai 2007 que Madame Begona Morton, demeurant 16, avenue de l'Orée, B-1640 Rhode St Genèse, a transféré 446 (quatre cent quarante-six) parts sociales qu'elle détenait dans la société EASTBRIDGE B.V. à FLIME INVESTMENTS S.A., ayant son siège social au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales daté du 24 août 2007 que Monsieur Michael Marino a transféré 50.999 (cinquante mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf) parts sociales qu'il détenait dans la société EASTBRIDGE B.V. à GATTOPARDO INC., ayant son siège social au 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, Etats-Unis d'Amérique.

Il résulte d'une Assemblée Générale Extraordinaire datée du 29 mai 2007 que la société EASTBRIDGE B.V. a accepté la démission de Monsieur Olivier Buchin de son poste de gérant de la société avec effet au 30 juin 2007.

Pour extrait

La société

Signature

Référence de publication: 2007124860/587/31.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2007, réf. LSO-CJ00058. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143771) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

D'Pettener Schlösserei S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7463 Pettingen, 3, rue du Château.

R.C.S. Luxembourg B 104.796.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

T. Prickaerts
Le gérant

Référence de publication: 2007124846/1019/13.

Enregistré à Diekirch, le 10 août 2007, réf. DSO-CH00101. - Reçu 32 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(070143464) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Nacarat S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 46.005.

Extract of the resolutions taken by the Board of Directors, on September 7th, 2007

- EFFIGI S.à r.l., RCS Luxembourg B 10.7313, with registered office at 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg appointed Mrs Antonella Graziano, private employee, born in Orvieto (Italy), on January 20th 1966, professionally residing at 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg as its permanent representative, for the whole duration of its mandate as Director in NACARAT S.A., until the Annual General Meeting in 2008.

- FIDIS S.à r.l., RCS Luxembourg B 107.312, with registered office at 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg appointed Mrs Mathu Chantal, private employee, born in Aye (Belgium) on May 8th, 1968, residing professionally on 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg as its permanent representative, for the whole duration of its mandate as Director in NACARAT S.A., until the Annual General Meeting in 2008.

- DMC S.à r.l., RCS Luxembourg B 107.314, with registered office at 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg appointed Mr Pierre Mestdagh, private employee, born in Etterbeek (Belgique) on November 21st, 1961, residing professionally at 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg as its permanent representative for the whole duration of its mandate as Director in NACARAT S.A., until the Annual General Meeting in 2008.

Extrait des résolutions prises par le Conseil d'administration en date du 7 septembre 2007

- La société EFFIGI S.à r.l., ayant son siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, inscrite au RCS de et à Luxembourg sous le numéro B 107.313, a désigné Madame Antonella Graziano, employée privée, né le 20 janvier 1966 à Orvieto (Italie) résidant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, comme son représentant permanent et ce et ce pour toute la durée de son mandat d'Administrateur dans la société NACARAT S.A., soit jusqu'à l'Assemblée Générale en 2008.

- La société FIDIS S.à r.l., ayant son siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, inscrite au RCS de et à Luxembourg sous le numéro B 107.312, a désigné Madame Chantal Mathu, employée privée, née le 8 mai 1968 à Aye (Belgique), résidant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, comme son représentant permanent et ce pour toute la durée de son mandat d'Administrateur dans la société NACARAT S.A., soit jusqu'à l'Assemblée Générale en 2008.

- La société DMC S.à r.l., ayant son siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, inscrite au RCS de et à Luxembourg sous le numéro B 107.314, a désigné Monsieur Pierre Mestdagh, employé privé, né à Etterbeek (Belgique) le 21 novembre 1961, résidant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, comme son représentant permanent et ce pour toute la durée de son mandat d'Administrateur dans la société NACARAT S.A., soit jusqu'à l'Assemblée Générale en 2008.

Luxembourg, le 7 septembre 2007.

For true copy / Certifié sincère et conforme
NACARAT S.A.

EFFIGI S.à r.l. / FIDIS S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

A. Graziano / C. Mathu

Représentant permanent / Représentant permanent

Référence de publication: 2007124793/795/45.

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2007, réf. LSO-CJ04112. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143273) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Marazzi Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 50.869.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire Reportée du 14 septembre 2007

Sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de 1 an à savoir jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2008, les mandats de:

Mesdames Sylvie Theisen, Eliane Irthum et Monsieur Alessandro Poletto en tant qu'administrateurs de la société ERNST & YOUNG en tant que Commissaire aux Comptes.

La continuation des activités de la société est décidée malgré les pertes cumulées dépassant la moitié du capital social pour les comptes annuels au 31 décembre 2006.

Pour extrait conforme et sincère

MARAZZI PARTICIPATIONS S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007124723/788/19.

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2007, réf. LSO-CI09753. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143448) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Coriolus Properties Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 109.845.

EXTRAIT

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société, tenue le 2 juillet 2007, le Conseil d'Administration de la Société a décidé:

- d'accepter le transfert du siège social de l'associé PENGANA Credo Property (Luxembourg) Partnership S.e.c.s, du 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg au 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CORIOLUS PROPERTIES S.à r.l.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2007124710/2460/18.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05336. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143410) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Fructilux, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 26.728.

Extrait des décisions prises par le Conseil d'Administration par voie de Résolutions Circulaires du 18 juin 2007.

Le Conseil d'Administration a décidé de coopter Monsieur Gérard Ferret avec adresse professionnelle au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg en qualité d'Administrateur de la SICAV à compter du 18 juin 2007, en remplacement de Monsieur Jean-Michel Laty, BANQUE POPULAIRE DE LORRAINE-CHAMPAGNE, BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS, BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE, BRED - BANQUE POPULAIRE et NATIXIS INTEREPARGNE qui ont démissionné de leur fonction d'Administrateur de la Sicav avec effet au 15 mai 2007.

Par ailleurs, il apparaît que Monsieur Jean-Michel Laty n'est plus délégué à la gestion journalière de la Sicav.

Luxembourg, le 26 septembre 2007.

Pour FRUCTILUX

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Agent Domiciliataire

J.-M. Gelhay / M. Vermeerscg

Directeur / Fondé de Pouvoir Principal

Référence de publication: 2007124720/34/22.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2007, réf. LSO-CJ00533. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143442) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

European Top Consulting Compagnie sàrl (E.T.C.C.), Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9991 Weiswampach, Maison 150.

R.C.S. Luxembourg B 94.205.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

ETCC SARL

Signature

Référence de publication: 2007124823/557/14.

Enregistré à Diekirch, le 3 octobre 2007, réf. DSO-CJ00018. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(070143604) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Aberdeen Property Investors Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 125.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 106.133.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions circulaires du conseil d'administration de la Société, tenu en date du 7 septembre 2007, ce qui suit:

1. Monsieur Bernd Essler, résidant professionnellement au 7, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg a été révoqué de sa fonction de délégué à la gestion journalière de la Société avec effet au 7 septembre 2007.

2. Monsieur Andreas Schmitz, résidant à 1, Düsseldorf, 40670 Meerbusch, Allemagne a été nommé comme délégué à la gestion journalière de la Société avec effet au 7 septembre 2007.

3. Que la Société sera liée par la seule signature de Monsieur Andreas Schmitz dans le cadre de la gestion journalière avec effet au 7 septembre 2007.

4. Que le siège social de la Société a été transféré du 7, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg au 46a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg avec effet au 7 septembre 2007.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial G, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2007..

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007124703/1092/27.

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2007, réf. LSO-CI09783. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143374) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

C.B.F. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 30, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 124.102.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 9 octobre 2007

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu en date du 9 octobre 2007, que:

1. Le Conseil d'Administration de la société a décidé de transférer le siège social de la Société de L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare à L-1660 Luxembourg, 30, Grand-rue.

2 Après avoir constaté que la société FIDUGROUP HOLDING S.A.H. s'est démise de ses fonctions d'administrateur et d'administrateur-délégué, en date du 8 octobre 2007, les administrateurs restants ont décidé, conformément à l'article 51 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, de coopter Monsieur François Georges, expert-comptable, né le 20 mars 1967 à Luxembourg, demeurant professionnellement à L-1660 Luxembourg, 30, Grand-rue, comme administrateur et administrateur-délégué de la Société, avec effet immédiat, en remplacement de la société FIDUGROUP HOLDING S.A.H., administrateur démissionnaire, dont il achèvera le mandat.

Cette cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2007.

C.B.F. S.A.

FIDUFRANCE S.A. (en liquidation) / EURO GEST COMPTA S.A. (en liquidation)

Administrateur / Administrateur

Signature / Signature

Référence de publication: 2007124598/5710/27.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05317. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143607) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Financière V.P.I., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 44.377.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue exceptionnellement en date du 24 août 2007

- La démission de Monsieur François Mesenburg, de Monsieur Jean-Robert Bartolini et de Madame Ariane Vigneron pour des raisons personnelles de leur mandat d'Administrateur est acceptée.

- Le Prince Grégoire Stourdza Ullens De Schooten, Administrateur de sociétés, demeurant au 15, boulevard Louis II, MC-2088 Monaco, le Prince Alexandre Stourdza Ullens De Schooten, Administrateur de sociétés, demeurant au 17, boulevard Albert 1^{er}, MC-2088 Monaco et Madame Maryse Caudron, Administrateur de sociétés, demeurant au 32, route d'Arlon, L-8008 Strassen sont nommés nouveaux Administrateurs. Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

- La démission de la société FIN-CONTROLE S.A. de son mandat de Commissaire aux Comptes est acceptée.

- La société BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE, établie et ayant son siège social au 5, boulevard de la Foire, L-2013 Luxembourg est nommée nouveau Commissaire aux Comptes. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

Fait à Luxembourg, le 24 août 2007.

Certifié sincère et conforme

Pour FINANCIERE V.P.I.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007124687/795/26.

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2007, réf. LSO-CJ04116. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143271) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

**Maitland Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Maitland Europe).**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R.C.S. Luxembourg B 88.645.

In the year two thousand seven, on the fourth of October.

Before the undersigned Maître Henri Hellinckx, notary public residing in Luxembourg.

There appeared:

MAITLAND MALTA LIMITED, a company incorporated under the law of Malta, having its registered office at Suite 1, 17 Sir A. Bartolo Street, Ta'Xbiex, Malta,

duly represented by Mrs. Hind Masad, private employee, with professional address at 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg,

by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, initialled *ne varietur* by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing person, acting in its capacity as sole shareholder of MAITLAND EUROPE, a joint stock company, having its registered office at Luxembourg (R.C.S. Luxembourg B 88.645) (the «Company»), incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg pursuant to a deed of Maître André Schwachtgen, then notary residing in Luxembourg, on August 12, 2002, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 1471 of October 11, 2002, has required the undersigned notary to state its resolutions as follows:

First resolution

The sole shareholder resolves to change the name of the Corporation to MAITLAND EUROPE S.à r.l.

Second resolution

The sole shareholder resolves to change the legal form of the Corporation from a «société anonyme» to a «société à responsabilité limitée», without discontinuity of its legal status, with effect from May 1st, 2007.

The share capital and the reserves will remain intact, as well as each item of the assets and liabilities, the amortisations, the appreciations, the depreciations.

The «société à responsabilité limitée» shall continue the book-keeping and the accountancy held by the «société anonyme».

The change of legal status is made on the basis of the balance sheet as at 30 April 2007, a copy of which, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder and the notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

Third resolution

The sole shareholder resolves to reduce the subscribed share capital of the Company by eighteen thousand five hundred Euro (18,500.- EUR) by cancellation of nine thousand two hundred and fifty (9,250) shares with a par value of two Euro (2.- EUR) each, held by the sole shareholder, MAITLAND MALTA LIMITED, prenamed, to bring it from its present amount of thirty-one thousand Euro (31,000.- EUR) represented by fifteen thousand five hundred (15,500) shares with a par value of two Euro (2.- EUR) each to twelve thousand five hundred Euro (12,500.- EUR) divided into six thousand two hundred and fifty (6,250) shares with a par value of two Euro (2.- EUR) each.

As a consequence of the above capital reduction, the amount of eighteen thousand five hundred Euro (18,500.- EUR) will be paid to MAITLAND MALTA LIMITED.

Fourth resolution

The sole shareholder resolves to accept the resignation of the directors, Rory C. Kerr, Alan D. Butler and Steven Georgala, and the statutory auditor, FIDUCIAIRE NATIONALE S.à r.l. and to give them discharge for the exercise of their mandates till today.

Fifth resolution

In consequence the sole shareholder resolves to adapt the articles of association to the new legal form of the Corporation and to set them as follows:

« **Art. 1.** There is formed by the present appearing party mentioned above and all persons and entities who may become partners in the future, a private limited company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws pertaining to such an entity, and in particular the law dated 10th August, 1915 on commercial companies, as well as by the present articles (hereafter the «Company»).

Art. 2. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. The Company shall be considered as a «Société de Participations Financières» according to the applicable provisions.

It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies in which it has a direct or indirect interest to the extent permitted under Luxembourg law. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all

or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

The Company may buy, sell, exchange, finance, lease, improve, demolish, construct for its own account, develop, divide and manage any real estate. It may further execute all works of renovations and transformations as well as the maintenance of these assets.

The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company will have the name MAITLAND EUROPE S.à r.l.

Art. 5. The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its partners.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. The Company's subscribed share capital is fixed at twelve thousand five hundred euro (12,500.- EUR) represented by six thousand two hundred and fifty (6,250) shares having a nominal value of two euro (2.- EUR) per share each.

Art. 7. The capital may be changed at any time by a decision of the sole shareholder or by decision of the shareholders meeting, in accordance with article 14 of these articles of association.

Art. 8. Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 9. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. In case of a sole shareholder, the Company's shares held by the sole shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the law of 10th August, 1915 on commercial companies.

Art. 11. The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of one of the shareholders will not bring the Company to an end.

Art. 12. The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) are appointed, revoked and replaced by the general shareholder meeting, by a decision adopted by partners owning more than half of the share capital.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the individual signature of any member of the board of managers. The board of managers may elect among its members a general manager who may bind the Company by his sole signature, provided he acts within the limits of the powers of the board of managers.

The general shareholders meeting or the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may subdelegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The general shareholders meeting or the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

In case of plurality of managers, written notices of any meeting of the board of managers will be given to all managers, in writing or by cable, telegram, facsimile or e-mail, at least 24 hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency. This notice may be waived if all the managers are present or represented, and if they state that they have been informed on the agenda of the meeting. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by a resolution of the board of managers. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, facsimile

or e-mail another manager as his proxy. Managers may also cast their vote by telephone confirmed in writing. The board of managers can deliberate or act validly only if at least the majority of its members are present or represented at a meeting of the board of managers. Notwithstanding the foregoing, a resolution of the board of managers may also be passed in writing in which case it shall consist of one or several documents containing the resolutions and signed by each and every manager. The date of such a resolution shall be the date of the last signature.

Art. 13. The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 14. The sole shareholder assumes all powers conferred to the general shareholder meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each partner has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the articles of association of the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the law of 10th August, 1915, as amended.

Art. 15. The Company's year starts on the first of May and ends on 30 April of the following year.

Art. 16. Each year, with reference to 30 April, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital. The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their share holding in the Company. The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may decide to pay interim dividends.

Art. 18. At the time of winding up the company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, partners or not, appointed by the partners who shall determine their powers and remuneration.

Art. 19. Reference is made to the provisions of the law of 10th August, 1915, as amended, for all matters for which no specific provision is made in these articles of association.»

Sixth resolution

The sole shareholder resolves to appoint as managers for an unlimited period:

- Alan Douglas Butler, with professional address at Falcon Cliff, Palace Road, Douglas, IM2 4LB Isle of Man
- Rory Charles Kerr, with professional address at 16, Windsor Place, Dublin 2, Ireland
- Steven Georgala, with professional address at 22, rue La Boétie, F-75008 Paris
- Hermanus Roelof Willem Troskie, with professional address at 6 rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Corporation incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately EUR 2,200.-.

There being no further business, the meeting is terminated.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le quatre octobre.

Par-devant, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

MAITLAND MALTA LIMITED, une société de droit maltais, ayant son siège social à Suite 1, 17 Sir A. Bartolo Street, Ta'Xbiex, Malte,

dûment représentée par Madame Hind Masad, employée privée, demeurant professionnellement à 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle partie comparante, agissant en qualité de seul actionnaire de MAITLAND EUROPE, société anonyme, avec siège social à Luxembourg, (RCS Luxembourg B 88.645) (la «Société»), constituée sous la loi luxembourgeoise, par acte de Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 12 août 2002, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1471 du 11 octobre 2002, a requis le notaire instrumentant pour prendre les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de changer la dénomination sociale en MAITLAND EUROPE S.à r.l.

Deuxième résolution

L'associé unique décide de transformer la forme juridique de la société de société anonyme en société à responsabilité limitée sans changement de sa personnalité juridique, avec effet au 1^{er} mai 2007.

Le capital et les réserves demeureront intacts ainsi que tous les éléments de l'actif et du passif, les amortissements, les moins-values et les plus-values et la société à responsabilité limitée continuera les écritures et la comptabilité tenues par la société anonyme.

La transformation se fait sur base du bilan arrêté au 30 avril 2007, dont une copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Troisième résolution

L'associé unique décide de réduire le capital social souscrit d'un montant de dix-huit mille cinq cents (18.500,- EUR) par annulation de neuf mille deux cent cinquante (9.250) parts sociales d'une valeur nominale de deux euros (2,- EUR) chacune, détenues par l'associé unique, MAITLAND MALTA LIMITED, préqualifiée, pour le porter de son montant actuel de trente-et-un mille euros (31.000,- EUR) représenté par quinze mille cinq cents (15.500) parts sociales de deux euros (2,- EUR) chacune à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par six mille deux cent cinquante (6.250) parts sociales d'une valeur nominale de deux euros (2,- EUR) chacune.

En conséquence de la réduction de capital dont question ci-dessus, le montant de dix-huit mille cinq cents euros (18.500,- EUR) sera payé à MAITLAND MALTA LIMITED.

Quatrième résolution

L'associé unique décide d'accepter la démission des administrateurs, Rory C. Kerr, Alan D. Butler and Steven Georgala et du commissaire aux comptes, FIDUCIAIRE NATIONALE S.à r.l. et de leur donner décharge pour l'exercice de leurs mandats jusqu'à ce jour.

Cinquième résolution

En conséquence, l'associé unique décide d'adapter les statuts de la société à sa nouvelle forme juridique et de les arrêter comme suit:

« **Art. 1^{er}** . Il est formé par les présentes par le comparant et toutes les personnes qui pourraient devenir associés par la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, et notamment celle du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts (ci-après la «Société»).

Art. 2. La Société a pour objet la prise de participation, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes les sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces sociétés ou entreprises ou participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. La Société sera considérée come une Société de Participations Financières selon les mesures en vigueur.

Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de parts sociales et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou toute autre société dans laquelle elle détient un intérêt direct ou indirect, dans la limite de ce qui est permis par la loi luxembourgeoise. La Société pourra aussi donner des garanties et nantir, transférer, grever ou créer de toute autre manière et accorder des sûretés sur toutes ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société, et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

La Société pourra acheter, vendre, échanger, financer, louer, améliorer, démolir, construire pour son propre compte, développer, diviser et gérer tous biens immobiliers. Elle pourra en outre effectuer tous travaux de rénovations et de transformations ainsi que la maintenance de ces biens.

La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles, ainsi que toutes transactions se rapportant à la propriété immobilière ou mobilière, qui directement ou indirectement favorisent ou se rapportent à la réalisation de son objet social.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société prend la dénomination de MAITLAND EUROPE S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

La Société peut ouvrir des succursales dans tous autres lieux du pays ainsi qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social de la Société est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par six mille deux cent cinquante (6.250) parts sociales d'une valeur nominale de deux euros (2,- EUR) chacune.

Art. 7. Le capital social pourra à tout moment être modifié moyennant décision de l'associé unique sinon de l'associé unique des associés, conformément à l'article 14 des présents statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction, proportionnelle au nombre des parts existantes, de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 9. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 10. Un cas d'associé unique, toutes cessions de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales détenues par chaque associé peuvent être cédées, à condition d'observer les exigences de l'article 189 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Art. 11. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique, sinon d'un des associés, ne mettent pas fin à la Société.

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants ont été désignés, ils formeront un Conseil de gérance. Le ou les gérant(s) n'ont pas besoin d'être associés. Le ou les gérants sont désignés, révoqués et remplacés par l'assemblée des associés, par une résolution adoptée par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Vis-à-vis des tiers, le ou les gérant(s) ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour exécuter et approuver les actes et opérations en relation avec l'objet social et sous réserve du respect des dispositions du présent article 12.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, de la compétence du Conseil de gérance.

En cas de gérant unique, la Société sera engagée par la seule signature du gérant, et en cas de pluralité de gérants, par la signature individuelle de l'un quelconque des membres du Conseil de gérance. Le Conseil de gérance peut élire parmi ses membres un gérant-délégué qui aura le pouvoir d'engager la Société par la seule signature, pourvu qu'il agisse dans le cadre des compétences du Conseil de gérance.

L'assemblée des associés ou le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

L'assemblée des associés ou le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance déterminera la responsabilité du mandataire et sa rémunération (si tel est le cas), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

En cas de pluralité de gérants, les décisions du Conseil de gérance seront prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés.

En cas de pluralité de gérants, avis écrit de toute réunion du Conseil de gérance sera donné à tous les gérants par écrit ou par câble, télégramme, fax ou e-mail, au moins 24 heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence. On pourra passer outre cette convocation si les gérants sont présents ou représentés au Conseil de gérance et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du Conseil de gérance se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil de gérance. Tout gérant pourra se faire représenter en désignant par écrit ou par câble, télégramme, fax ou e-mail un autre gérant comme son mandataire. Les gérants peuvent également voter par appel téléphonique, à confirmer par écrit. Le Conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du Conseil de gérance. Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du Conseil de gérance peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les

résolutions et signés par tous les membres du Conseil de gérance sans exception. La date d'une telle décision sera la date de la dernière signature.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 14. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés.

En cas de pluralité des associés, chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente. En cas de pluralité d'associés, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Cependant, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne pourront être prises que par l'accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des dispositions de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée.

Art. 15. L'année sociale de la Société commence le premier mai et se termine le 30 avril de l'année suivante.

Art. 16. Chaque année, au 30 avril, les comptes sont arrêtés et, suivant le cas, le gérant ou le Conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire et du bilan.

Art. 17. Les profits bruts de la Société, constatés dans les comptes annuels, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde du bénéfice net est à la libre disposition de l'assemblée générale. Le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance pourra décider de verser un dividende intérimaire.

Art. 18. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 19. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales de la loi du 10 août 1915.»

Sixième résolution

L'associé unique décide de nommer en tant que gérants pour une durée illimitée:

- Alan Douglas Butler, avec adresse professionnelle à Falcon Cliff, Palace Road, Douglas, IM2 4LB Ile de Man,
- Rory Charles Kerr, avec adresse professionnelle à 16, Windsor Place, Dublin 2, Irlande,
- Steven Georgala, avec adresse professionnelle à 22, rue La Boétie, F-75008 Paris,
- Hermanus Roelof Willem Troskie, avec adresse professionnelle à 6 rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison du présent acte est évalué à environ EUR 2.200,-.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: H. Masad, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2007. Relation: LAC/2007/29964. — Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): R. Jungers.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007126292/242/332.

(070145982) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

SGS Finance (Luxembourg) S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 24.205.

—
Extrait des décisions du conseil d'administration du 31 août 2007

Le siège social de la société est transféré du 5 boulevard de la Foire, à Luxembourg, au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

L'adresse professionnelle des administrateurs est modifiée comme suit:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

Luxembourg, le 3 septembre 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007124639/534/20.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2007, réf. LSO-CJ03767. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143386) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Invest Hotels Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 85.623.

—
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2007.

Pour INVEST HOTELS HOLDING S.A.

Signature

Référence de publication: 2007124348/744/14.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2007, réf. LSO-CJ03303. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142494) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

Tulip Invest Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 85.624.

—
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2007.

Pour TULIP INVEST HOLDING S.A.

Signature

Référence de publication: 2007124347/744/14.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2007, réf. LSO-CJ03306. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142495) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

S & G International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 47.876.

—
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2007.
Pour S & G INTERNATIONAL S.A.
Signature

Référence de publication: 2007124346/744/14.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2007, réf. LSO-CJ03311. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142496) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

Snack Pamuk Kale, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 66, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 59.505.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007124355/1133/12.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2007, réf. LSO-CH03587. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142638) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

Fornaci di Masserano Bruno Tarello S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 109.053.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2007.
Pour FORNACI DI MASSERANO BRUNO TARELLO S.A.
Signature

Référence de publication: 2007124344/744/14.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2007, réf. LSO-CJ03318. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142498) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

Texfina S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 62.803.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2007.
Pour TEXFINA S.A.
Signature

Référence de publication: 2007124339/744/14.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2007, réf. LSO-CJ03437. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142503) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

Melk Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 86.914.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Pour MELK FINANCE S.A.

Signature

Référence de publication: 2007124337/744/14.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2007, réf. LSO-CJ03426. - Reçu 26 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070142505) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

L'Enfant Roi S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8048 Strassen, 1, rue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 98.721.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007124356/1133/12.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2007, réf. LSO-CH03581. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070142642) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

Calisto S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 108.707.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CORFI

Experts comptables

Signature

Référence de publication: 2007124237/642/14.

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2007, réf. LSO-CI09705. - Reçu 18 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070142624) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

Diversinvest S.C.A. Holding, Société en Commandite par Actions Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 70.498.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2007.

COMPAGNIE FIDUCIAIRE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2007124230/550/14.

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2007, réf. LSO-CJ02162. - Reçu 22 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070142780) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

SSCP Fibre Holding SCA, Société en Commandite par Actions.

Capital social: EUR 263.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 118.756.

Les comptes annuels pour la période du 18 juillet 2006 (date de constitution) au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007124385/581/14.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05281. - Reçu 28 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070142680) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

Andante Vivace S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 89.676.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007124381/581/12.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05283. - Reçu 32 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070142672) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

Anglo American Investments (Ireland), Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 62.417.

Le bilan au 30 juin 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2007.

Signature

Gérant

Référence de publication: 2007124394/1115/14.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2007, réf. LSO-CJ04989. - Reçu 28 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070142605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

Anglo American Investments (Ireland) 2, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 94.415.

Le bilan au 30 juin 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2007.

Signature

Gérant

Référence de publication: 2007124395/1115/14.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2007, réf. LSO-CJ04978. - Reçu 28 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070142606) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

Anglo American Investments (Ireland), Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 62.417.

Le bilan au 30 juin 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2007.

Signature

Gérant

Référence de publication: 2007124397/1115/14.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2007, réf. LSO-CJ04988. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142608) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

Nash S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8521 Beckerich, 27, Huewelerstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 84.901.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007124426/822/12.

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2007, réf. LSO-CI08537. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142699) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

Bremonhill Investment S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Capital social: EUR 31.500,00.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 130.894.

Extrait du procès-verbal des résolutions adoptées par le Conseil d'Administration de la Société le 30 juillet 2007

Il résulte du procès-verbal des résolutions adoptées par le Conseil d'Administration de la Société au siège social en date du 30 juillet 2007 qu'il a été décidé d'élire, en qualité d'Administrateur-délégué de la Société, Monsieur Vincent Goy, ayant son adresse professionnelle au 68-70, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

Le mandat de l'Administrateur-délégué ainsi élu expirera immédiatement après l'Assemblée Générale des Associés de la Société devant se tenir en l'année 2010 pour statuer sur l'approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2009.

Certifié conforme et sincère

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2007124520/1138/20.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05163. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143926) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

GSCP Sigma (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 132.512.

STATUTES

In the year two thousand and seven, on the thirteenth of September.

Before Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

1. GS CAPITAL PARTNERS VI FUND, L.P., a limited partnership formed and existing under the laws of the State of Delaware, registered with the Secretary of State of Delaware under registration number 4298631, having its registered office at THE CORPORATION TRUST COMPANY, Corporation Trust Center, New Castle County, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, USA, acting through its general partner GSCP VI ADVISORS, L.L.C., here represented by M^e Laurent Lazard, attorney-at-law, having his professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on 13 September 2007.

2. GS CAPITAL PARTNERS VI OFFSHORE FUND, L.P., an exempted limited partnership formed and existing under the laws of the Cayman Islands, registered with the Registrar of Exempted Limited Partnerships of the Cayman Islands under registration number MC-19252, having its registered office at M&C CORPORATE SERVICES LIMITED, Uglund House, South Church Street, P.O. Box 309 GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, acting through its general partner GSCP VI OFFSHORE ADVISORS, L.L.C., here represented by M^e Laurent Lazard, attorney-at-law, having his professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on 13 September 2007.

3. GS CAPITAL PARTNERS VI GmbH & Co. KG, a Kommanditgesellschaft formed and existing under the laws of the Federal Republic of Germany, registered with the Handelsregister at the Amtsgericht Frankfurt am Main under registration number HRA no 43550, having its registered office at Friedrich-Ebert-Anlage 49, D-60308 Frankfurt am Main, Germany, acting through its managing limited partner GS ADVISORS VI, L.L.C., here represented by M^e Laurent Lazard, attorney-at-law, having his professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on 13 September 2007.

4. GS CAPITAL PARTNERS VI PARALLEL, L.P., a limited partnership formed and existing under the laws of the State of Delaware, registered with the Secretary of State of Delaware under registration number 4210108, having its registered office at THE CORPORATION TRUST COMPANY, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, USA, acting through its general partner GS ADVISORS VI, L.L.C., here represented by M^e Laurent Lazard, attorney-at-law, having his professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on 13 September 2007.

Which proxies shall be signed *ne varietur* by the proxy holder and the undersigned notary and shall be attached to the present deed to be filed at the same time.

Such appearing parties, represented as afore said, have requested the notary to draw up the following articles of incorporation of a société à responsabilité limitée, which they declare to form:

Title I. Object - Denomination - Registered office - Duration

Art. 1. There is hereby formed a société à responsabilité limitée governed by the laws currently in force, in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended from time to time, as well as the present articles of incorporation.

Art. 2. The denomination of the company is GSCP SIGMA (LUX) S.à r.l.

Art. 3. The registered office of the company is established in Luxembourg.

If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activity at the registered office, or with easy communication between this office and abroad, the registered office may be declared to have been transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances.

Such decision, however, shall have no effect on the nationality of the company. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the company, which is best situated for this purpose under such circumstances.

Art. 4. The company shall have as its business purpose the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, the possession, the administration, the development and the management of its portfolio.

The company may participate in the establishment and development of any financial, industrial or commercial enterprises and may render any assistance by way of loan, guarantees or otherwise to subsidiaries or affiliated companies. The company may borrow in any form.

In general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any financial, movable or immovable, commercial and industrial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose.

Art. 5. The company is formed for an unlimited period of time.

Title II. Capital - Parts

Art. 6. The capital is fixed at twelve thousand five hundred euros (12,500.- EUR) represented by one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) shares with a nominal value of one euro cent (0.01 EUR) each.

The company shall have an authorized capital of one hundred million euros (100,000,000.- EUR) represented by ten billion (10,000,000,000) shares having a par value of one euro cent (0.01 EUR) each.

The Board of Managers is authorised and appointed:

- to increase from time to time the subscribed capital of the company within the limits of the authorised capital, at once or by successive portions, by issuance of new shares with or without share premium, to be paid up in cash, by contribution in kind, by conversion of shareholders' claims, by conversion of convertible preferred equity certificates or other convertible notes or similar instruments or, upon approval of the annual general meeting of shareholders, by incorporation of profits or reserves into capital;

- to determine the place and the date of the issuance or of the successive issuances, the terms and conditions of subscription and payment of the additional shares.

Such authorisation is valid for a period of five years starting from the date of publication of the present deed.

The period of this authority may be extended by resolution of the sole shareholder or, as the case maybe, of the general meeting of shareholders, from time to time, in the manner required for amendment of these articles of association.

The Board of Managers is authorised to determine the conditions attached to any subscription for shares. In case of issuance of shares, the Board of Managers of the Company may, in its sole discretion, decide the amounts to be issued.

When the Board of Managers effects a whole or partial increase in capital pursuant to the provisions referred to above, it shall be obliged to take steps to amend this article in order to record the change and the Company's management is authorised to take or authorise the steps required for the execution and publication of such amendment in accordance with the law.

Art. 7. Every share entitles its owner to one vote.

Shares are freely transferable among shareholders. Transfer of shares inter vivos to non shareholders may only be made with the prior approval of shareholders representing three quarters of the corporate capital.

Otherwise it is referred to the provisions of articles 189 and 190 of the law of August 10, 1915 on commercial companies.

The shares are indivisible with regard to the company, which admits only one owner for each of them.

Shares in the company shall not be redeemable at the request of a shareholder.

The company, however, may redeem its shares whenever the Board of Managers considers this to be in the best interest of the company, subject to the terms and conditions it shall determine and within the limitations set forth by these articles and by law.

Unless the share redemption is immediately followed by a share capital reduction, any such redemption shall only be made out of the company's retained profits and non-compulsory reserves, including any paid-in surplus but excluding any reserve required by Luxembourg law. The redemption price shall be determined by the Board of Managers.

Art. 8. The life of the company does not terminate by death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any shareholder.

Art. 9. A shareholder as well as the heirs and representatives or entitled persons and creditors of a shareholder cannot, under any circumstances, request the affixing of seals on the assets and documents of the company, nor become involved in any way in its administration.

In order to exercise their rights they have to refer to financial statements and to the decisions of the general meetings.

Title III. Management

Art. 10. The company is managed by a Board of Managers, which will be composed of at least three members, who need not be shareholders.

The managers will be appointed by the general meeting of shareholders with or without limitation of their period of office. The general meeting of shareholders has the power to remove managers at any time without giving reasons.

The Board of Managers elects among its members a chairman; in the absence of the chairman, another manager may preside over the meeting.

A manager unable to take part in a meeting may delegate by letter, telex, telefax or telegram another member of the Board to represent him at the meeting and to vote in his name.

Any member of the Board of Managers who participates in the proceedings of a meeting of the Board of Managers by means of a communications device (including a telephone or a video conference) which allows all the other members of the Board of Managers present at such meeting (whether in person, or by proxy, or by means of such communications device) to hear and to be heard by the other members at any time shall be deemed to be present in person at such meeting, and shall be counted when reckoning a quorum and shall be entitled to vote on matters considered at such meeting. Members of the Board of Managers who participate in the proceedings of a meeting of the Board of Managers by means of such a communications device shall ratify their votes so cast by signing one copy of the minutes of the meeting.

The Board of Managers convenes upon call by the chairman, or any third party delegated by him or by any manager, as often as the interest of the company so requires.

The Board of Managers can validly deliberate and act only if the majority of managers is present or represented.

Resolutions shall be passed with the favourable vote of the majority of managers present or represented.

Circular resolutions signed by all members of the Board of Managers will be as valid and effective as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or multiple copies of an identical resolution.

The resolutions of the Board of Managers will be recorded in minutes signed by all of the members who took part at the deliberation.

Copies or extracts of such minutes to be produced in judicial proceedings or elsewhere will be validly signed by the chairman of the meeting or any two managers.

Art. 11. The Board of Managers is invested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object.

All powers not expressly reserved by law or by the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the Board of Managers.

The Board of Managers may pay interim dividends, provided that prior to such authorisation, the Board of Managers shall be in possession of interim accounts of the company, which provide evidence that sufficient funds are available to pay such interim dividend.

In the event of a vacancy on the Board of Managers, the remaining managers have the right to provisionally fill the vacancy, such decision to be ratified by the next general meeting.

The powers and remunerations of any managers possibly appointed at a later date in addition to or in the place of the first managers will be determined in the act of nomination.

Art. 12. The Board of Managers may delegate its powers to conduct the daily management of the company to one or more managers, who will be called Managing Director(s).

Art. 13. The company is bound by the sole signature of any one manager for decisions having a value of an amount of up to ten thousand euros (10,000.- EUR). For decisions having a value of an amount over ten thousand euros (10,000.- EUR), the company is bound by the joint signature of at least two managers.

Art. 14. Any manager does not contract in his function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by him in the name of the company; as a proxy holder he is only responsible for the execution of his mandate.

Title IV. General Meeting of the Shareholders

Art. 15. The sole shareholder shall exercise all powers vested with the general meeting of shareholders under section XII of the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended.

All decisions exceeding the powers of the Board of Managers shall be taken by the sole shareholder or, as the case may be, by the general meeting of the shareholders. Any such decisions shall be in writing and shall be recorded on a special register.

In case there is more than one but less than twenty-five shareholders, decisions of shareholders shall be taken in a general meeting or by written consultation at the initiative of the Board of Managers. No decision is deemed validly taken until it has been adopted by the shareholders representing more than fifty per cent (50%) of the capital.

General meetings of shareholders shall be held in Luxembourg. Attendance by virtue of proxy is possible.

Title V. Financial year - Profits - Reserves

Art. 16. The company's financial year runs from the first of January to the thirty-first of December of each year. Exceptionally the first financial year shall begin on the day of incorporation and close on December 31st, 2007.

Art. 17. Each year, as of December 31st, the Board of Managers will draw up the balance sheet, which will contain a record of the property of the company together with its debts and liabilities and be accompanied by an annex containing a summary of all the commitments and debts of the managers to the company.

At the same time the Board of Managers will prepare a profit and loss account, which will be submitted to the general meeting of shareholders together with the balance sheet.

Art. 18. Each shareholder may inspect at the registered office the inventory, the balance sheet and the profit and loss account during the fortnight preceding the annual general meeting.

Art. 19. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions represents the net profit of the company.

Each year, five percent (5%) of the net profit will be transferred to the statutory reserve. This deduction ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth of the capital but must be resumed until the reserve fund is entirely reconstituted if, any time and for any reason whatever, it has been touched. The balance is at the disposal of the general meeting of shareholders.

Art. 20. In the event of a dissolution of the company, the liquidation will be carried out by one or more liquidators who need not to be shareholders, designated by the meeting of shareholders at the majority defined by article 142 of the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended.

The liquidator(s) shall be invested with the broadest powers for the realization of the assets and payment of the debts.

Art. 21. For all matters not provided for in the present articles of incorporation, the parties refer to the existing laws.

Subscription

The articles of incorporation having thus been established, the appearing parties declare to subscribe the capital as follows:

	Shares
GS CAPITAL PARTNERS VI FUND, L.P.	583,600
GS CAPITAL PARTNERS VI OFFSHORE FUND, L.P.	485,300
GS CAPITAL PARTNERS VI PARALLEL, L.P.	160,400
GS CAPITAL PARTNERS VI GmbH & Co. KG	<u>20,700</u>
Total: one million two hundred and fifty thousand	1,250,000

The shares have been fully paid up by payment in cash, so that the amount of 12,500.- EUR (twelve thousand five hundred euros) is now available to the company, evidence thereof having been given to the notary.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the company incurs or for which it is liable by reason of its organisation, is approximately 1,800.- €.

Extraordinary General Meeting

Immediately after the incorporation of the company, the above-named shareholders took the following resolutions:

1) The number of managers is fixed at six (6).

2) Are appointed as managers for an unlimited period:

1. Rosa Villalobos, born in Barcelona, Spain, on July 5, 1972, professionally residing at 9-11, Grand-Rue, L-1661, Grand Duchy of Luxembourg;

2. John Bowman, born in Maine, USA, on July 16, 1970, professionally residing at 85 Broad Street, New York, NY 10004, United States of America;

3. Christine Vollertsen, born in New Jersey, on July 22, 1975, USA, professionally residing at 85, Broad Street, New York, NY 10004; United States of America;

4. Christophe Cahuzac, born in Saint-Mard, Belgium, on October 26, 1972, professionally residing at 9-11, Grand-Rue, L-1661, Grand Duchy of Luxembourg;

5. Simon Cresswell, born in Perth, Australia, on June 14, 1968, professionally residing at 133, Fleet Street, Peterborough Court, London EC4A 2BB, United Kingdom;

6. Michael M. Furth born in Switzerland on April 29, 1968, professionally residing at 133, Fleet Street, Peterborough Court, London EC4A 2BB, United Kingdom.

3) The company shall have its registered office at 9-11, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the date mentioned at the beginning of this document.

The deed having been read to the representative of the appearing person, known to the notary by surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with the notary the present deed.

Follows the French version:

L'an deux mille sept, le treize septembre.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. GS CAPITAL PARTNERS VI FUND, L.P., un «limited partnership» constitué et opérant sous le droit de l'Etat du Delaware, immatriculé auprès du «Secretary of State of Delaware» sous le numéro d'immatriculation 4298631, ayant son siège social au THE CORPORATION TRUST COMPANY, Corporation Trust Center, New Castle County, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, USA, agissant par l'intermédiaire de son «general partner» GSCP VI ADVISORS, L.L.C., ici représenté par Maître Laurent Lazard, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui conférée sous seing privé en date du 13 septembre 2007.

2. GS CAPITAL PARTNERS VI OFFSHORE FUND, L.P., un «limited partnership» constitué et opérant sous le droit des Iles Cayman, immatriculé auprès du Registre des «Exempted Limited Partnerships» dans les Iles Cayman sous le numéro d'immatriculation MC-19252, ayant son siège social à M&C CORPORATE SERVICES LIMITED, Uglad House, South Church Street, P.O. Box 309GT, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman, agissant par l'intermédiaire de son «general partner» GSCP VI OFFSHORE ADVISORS L.L.C., ici représenté par Maître Laurent Lazard, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui conférée sous seing privé en date du 13 septembre 2007.

3. GS CAPITAL PARTNERS VI GmbH & Co. KG, «Kommanditgesellschaft» constituée et opérant sous le droit de la République Fédérale d'Allemagne, immatriculée au Handelsregister du Amtsgericht Frankfurt am Main sous le numéro d'immatriculation HRA n ° 43550, ayant son siège social au 49 Friedrich-Ebert-Anlage, D-60308 Frankfurt am Main,

Allemagne, agissant par l'intermédiaire de son «managing limited partner» GS ADVISORS VI, L.L.C., ici représentée par Maître Laurent Lazard, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui conférée sous seing privé en date du 13 septembre 2007.

4. GS CAPITAL PARTNERS VI PARALLEL, L.P., un «limited partnership» constitué et opérant sous le droit de l'Etat du Delaware, immatriculé auprès du «Secretary of State of Delaware» sous le numéro d'immatriculation 4210108 ayant son siège social au THE CORPORATION TRUST COMPANY, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, USA, agissant par l'intermédiaire de son «general partner» GS ADVISORS VI, L.L.C., ici représenté par M^e Laurent Lazard, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui conférée sous seing privé en date du 13 septembre 2007.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par la personne représentant les comparants susnommés et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec celui-ci.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont déclaré vouloir constituer par le présent acte une société à responsabilité limitée et ont requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts:

Titre I^{er} . Objet - Dénomination - Siège social - Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par le présent acte une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois actuellement en vigueur, notamment par celle du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La dénomination de la société est GSCP SIGMA (LUX) S.à r.l.

Art. 3. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura cependant aucun effet sur la nationalité de la société. Pareille déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui est le mieux placé pour le faire dans ces circonstances.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale et prêter tous concours, que ce soit par des prêts, garanties ou de toute autre manière à des sociétés filiales ou affiliées. La société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, commerciales et industrielles qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

Art. 5. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Titre II. Capital - Parts

Art. 6. Le capital social de la société est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) divisé en un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (0,01 EUR) chacune.

La Société aura un capital social autorisé de cent millions d'euros (100.000.000,- EUR) représenté par dix milliards (10.000.000.000) de parts sociales ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (0,01 EUR) chacune.

Le Conseil de Gérance est autorisé à, et mandaté pour:

- augmenter le capital social de la société dans les limites du capital autorisé, en une seule fois ou par tranches successives, par émission de parts sociales nouvelles avec ou sans prime d'émission, à libérer par voie de versements en espèces, d'apports en nature, par conversion de créances, par conversion de titres préférentiels convertibles ou d'autres titres convertibles ou instruments similaires ou, sur approbation de l'assemblée générale annuelle, par voie d'incorporation de bénéfices ou réserves au capital;

- fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération de parts sociales nouvelles;

Cette autorisation est valable pour une période de cinq ans à partir de la date de la publication du présent acte.

La durée de cette autorisation peut être étendue par décision de l'associé unique ou, selon le cas, par l'assemblée générale des associés, statuant comme en matière de modification des présents statuts.

Le Conseil de Gérance est autorisé à déterminer les conditions de souscription des parts sociales. En cas d'émission de parts sociales, le Conseil de Gérance de la Société peut décider, à sa seule discrétion, du total des émissions.

Lorsque le Conseil de Gérance effectue une augmentation partielle ou totale de capital conformément aux dispositions mentionnées ci-dessus, il sera obligé de prendre les mesures nécessaires pour modifier cet article afin de constater cette modification et la gérance de la Société est autorisée à prendre ou à autoriser toutes les mesures requises pour l'exécution et la publication de telle modification conformément à la loi.

Art. 7. Chaque part sociale donne droit à une voix.

Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les cessions de parts sociales entre vifs à des tiers non associés ne peuvent être effectuées que moyennant l'agrément préalable des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Pour le reste, il est fait renvoi aux dispositions des articles 189 et 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée.

Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la société qui n'admet qu'un seul titulaire à son égard pour chaque part.

Les parts sociales ne sont pas remboursables à la demande des associés.

La société peut, toutefois, lorsque le Conseil de Gérance considère que cela est dans l'intérêt de la société, aux conditions et aux termes prévus par la loi et les statuts, racheter ses propres parts.

A moins que le rachat des parts soit immédiatement suivi par une réduction de capital, tout remboursement ne pourra être effectué qu'au moyen des bénéfices non distribués de la société et des réserves disponibles, en ce compris les réserves excédentaires, mais excluant les réserves légales prévues par la loi luxembourgeoise. Le prix de rachat sera déterminé par le Conseil de Gérance.

Art. 8. La faillite, l'insolvabilité, le décès ou l'incapacité d'un associé ne mettent pas fin à la société.

Art. 9. Un associé ainsi que les héritiers et représentants ou ayants droit et créanciers d'un associé ne peuvent, sous aucun prétexte, requérir l'apposition de scellés sur les biens et papiers de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration.

Ils doivent pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.

Titre III. Administration

Art. 10. La société est administrée par un Conseil de Gérance qui sera composé de trois membres au moins, associés ou non.

Les gérants sont nommés par l'assemblée générale des associés, pour une durée limitée ou sans limitation de durée. L'assemblée générale des associés peut révoquer les gérants à tout moment, avec ou sans motif.

Le Conseil de Gérance désigne parmi ses membres un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un autre gérant présent.

Chaque gérant de la société empêché de participer à une réunion du Conseil de Gérance peut désigner par écrit, télégramme, télex ou téléfax, un autre membre du Conseil de Gérance comme son mandataire, aux fins de le représenter et de voter en son nom.

Tout membre du Conseil de Gérance qui participe à une réunion du Conseil de Gérance via un moyen de communication (incluant le téléphone ou une vidéo conférence) qui permet aux autres membres du Conseil de Gérance présents à cette réunion (soit en personne soit par mandataire ou au moyen de ce type de communication) d'entendre à tout moment ce membre et permettant à ce membre d'entendre à tout moment les autres membres sera considéré comme étant présent en personne à cette réunion et sera pris en compte pour le calcul du quorum et autorisé à voter sur les matières traitées à cette réunion. Les membres du Conseil de Gérance qui participent à une réunion du Conseil de Gérance via un tel moyen de communication ratifieront leurs votes exprimés de cette façon en signant une copie du procès-verbal de cette réunion.

Le Conseil de Gérance se réunit sur la convocation du président, ou tout tiers délégué par lui ou par n'importe lequel de ses gérants, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige.

Le Conseil de Gérance ne peut délibérer et agir que si une majorité de gérants sont présents ou représentés.

Les résolutions seront adoptées si elles ont été prises à la majorité des votes des membres présents soit en personne soit par mandataire à telle réunion.

Les résolutions circulaires signées par tous les membres du Conseil de Gérance seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion valablement convoquée avait été tenue. Ces signatures pourront être apposées sur un document unique ou sur des copies multiples d'une résolution identique.

Les résolutions du Conseil de Gérance seront enregistrées sur un procès-verbal signé par tous les membres qui ont participé à la réunion.

Des copies ou extraits de ce procès-verbal à produire lors d'une procédure judiciaire ou ailleurs seront valablement signés par le Président de la réunion ou par deux gérants.

Art. 11. Le Conseil de Gérance est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social.

Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes à condition qu'avant toute distribution, le Conseil de Gérance soit en possession de comptes intermédiaires de la société fournissant la preuve de l'existence de fonds suffisants à la distribution de ces acomptes sur dividendes.

En cas de vacance d'une place au Conseil de Gérance, les gérants restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Les pouvoirs et rémunérations des gérants éventuellement nommés postérieurement en sus ou en remplacement des premiers gérants seront déterminés dans l'acte de nomination.

Art. 12. Le Conseil de Gérance peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs gérants qui prendront la dénomination de gérants-délégués.

Art. 13. La société est engagée par la seule signature d'un gérant pour toute décision ayant une valeur jusqu'à un montant de dix mille euros (10.000,- EUR). Concernant les décisions ayant une valeur supérieure à dix mille euros (10.000,- EUR), la société est engagée par les signatures conjointes d'au moins deux gérants.

Art. 14. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leurs fonctions, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Titre IV. Assemblée Générale des Associés

Art. 15. L'associé unique exercera tous les droits incombant à l'assemblée générale des associés en vertu de la section XII de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Toutes les décisions excédant le pouvoir du Conseil de Gérance seront prises par l'associé unique ou, selon les cas, par l'assemblée générale des associés. Les décisions de l'associé unique seront écrites et doivent être consignées sur un registre spécial.

S'il y a plus d'un, mais moins de vingt-cinq associés, les décisions des associés seront prises par l'assemblée générale ou par consultation écrite à l'initiative de la gérance. Aucune décision n'est valablement prise qu'autant qu'elle a été adoptée par des associés représentant plus de la moitié (50%) du capital social.

Les assemblées générales des associés se tiendront au Luxembourg. La représentation au moyen de procuration est admise.

Titre V. Année comptable - Profits - Réserves

Art. 16. L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre de chaque année, à l'exception du premier exercice qui commence en date du jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2007.

Art. 17. Chaque année au 31 décembre, la gérance établit un état financier qui contiendra un inventaire de l'actif et du passif de la société, ainsi qu'un compte de pertes et profits, accompagné d'une annexe contenant un résumé de tous les engagements et dettes contractés par le Conseil de Gérance.

En même temps, le Conseil de Gérance dressera un compte de pertes et profits, qui sera soumis à l'assemblée générale des associés en même temps que l'inventaire.

Art. 18. Chaque associé aura le droit de consulter l'inventaire au siège social, ainsi que le compte de pertes et profits, pendant la quinzaine précédant l'assemblée générale annuelle.

Art. 19. Le solde positif du compte de pertes et profits, déduction faite des frais généraux, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net.

Sur ce bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve; ce prélèvement cesse d'être obligatoire, dès que le fonds de réserve a atteint le dixième du capital, mais devra toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé. L'excédent est à la libre disposition des associés.

Art. 20. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, à désigner par l'assemblée des associés à la majorité fixée par l'article 142 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

Art. 21. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les parties se rapportent aux dispositions légales applicables.

Souscription

Les statuts ayant été établis, les comparants déclarent vouloir souscrire le total du capital de la manière suivante:

Parts
sociales

GS CAPITAL PARTNERS VI FUND, L.P.	583.600
GS CAPITAL PARTNERS VI OFFSHORE FUND, L.P.	485.300
GS CAPITAL PARTNERS VI PARALLEL, L.P.	160.400
GS CAPITAL PARTNERS VI GmbH & Co. KG	20.700
Total: un million deux cent cinquante mille	1.250.000

Les parts sociales ont été entièrement libérées à hauteur d'un montant de 12.500,- EUR (douze mille cinq cents euros) par un apport en numéraire de sorte que cette somme est à la disposition de la société à partir de ce moment tel qu'il a été certifié au notaire instrumentaire.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élève approximativement à 1.800,- €.

Assemblée Générale Extraordinaire

Après que les statuts aient été rédigés, les associés prénommés ont immédiatement tenu une assemblée générale extraordinaire et ont pris les résolutions suivantes:

1) Le nombre de gérants est fixé à six (6).

2) Sont nommés gérants pour une période indéterminée:

1. Rosa Villalobos, née à Barcelone, le 5 juillet 1972, demeurant professionnellement à 9-11, Grand-Rue, L-1661, Grand Duché de Luxembourg;

2. John Bowman, né dans le Maine, Etats-Unis d'Amérique, le 16 juillet 1970, demeurant professionnellement à 85, Broad Street, New York, NY 10004, Etats-Unis d'Amérique;

3. Christine Vollertsen, née le 22 juillet 1975 à New Jersey, USA, demeurant professionnellement 85, Broad Street, New York, NY 10004, Etats-Unis d'Amérique;

4. Christophe Cahuzac, né le 26 octobre 1972 à Saint-Mard, Belgique, demeurant professionnellement à 9-11, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg;

5. Simon Cresswell, né le 14 juin 1968 à Perth, Australie, demeurant professionnellement à 133, Fleet Street, Peterborough Court, Londres EC4A 2BB, Royaume-Uni.

6. Michael M. Furth, né le 29 avril 1968 en Suisse, demeurant professionnellement à 133, Fleet Street, Peterborough Court, Londres EC4A 2BB, Royaume-Uni.

3) Le siège social de la société est établi à 9-11, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande des comparants, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. A la demande des mêmes comparants il est spécifié qu'en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. Lazard, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2007, Relation: LAC/2007/26597. — Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2007.

P. Frieders.

Référence de publication: 2007124501/212/442.

(070143665) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Lux-Transport, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6688 Mertert, Port de Mertert.

R.C.S. Luxembourg B 19.008.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007124535/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2007, réf. LSO-CJ03778. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143322) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Averna International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 38.928.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007124537/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2007, réf. LSO-CJ04295. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143317) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Somewhere Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 119.901.

Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale ordinaire tenue le 14 septembre 2007

Première résolution

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Philippe Vanderhoven de son poste d'administrateur B de la société avec effet rétroactif au 30 juin 2007.

Deuxième résolution

L'Assemblée nomme Madame Géraldine Schmit résidant professionnellement au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, au poste d'administrateur B de la société avec effet rétroactif au 30 juin 2007.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2011.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2007124524/587/20.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2007, réf. LSO-CJ00179. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143764) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Onyx International SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 117.087.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 12 septembre 2007

Première résolution

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Philippe Vanderhoven de son poste d'administrateur de la société avec effet rétroactif au 30 juin 2007.

Deuxième résolution

L'Assemblée nomme Madame Marjoleine Van Oort résidant professionnellement au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, au poste d'administrateur de la société avec effet rétroactif au 30 juin 2007.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2013.

Pour extrait
Pour la société
Signature

Référence de publication: 2007124522/587/20.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2007, réf. LSO-CJ00170. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143766) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

E.M.I. European Mechanical Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 87.024.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2007124534/24/14.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2007, réf. LSO-CJ06485. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143223) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Administration Technique et Travaux Comptables S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

R.C.S. Luxembourg B 16.441.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 4 juin 2007 statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2006

Conseil d'Administration:

Le mandat d'administrateur de Monsieur Jean Bernard Zeimet, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter, Madame Nathalie Chiaradia, Expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter arrivant à leur terme, l'assemblée générale a décidé de les renouveler pour une période de 1 an soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle de 2008.

L'administrateur délégué actuel est Monsieur Jean Bernard Zeimet et non Bernard Zeimet, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter. Son mandat d'administrateur délégué a été renouvelé pour une période de 1 an soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle de 2008.

Commissaire aux comptes:

Le mandat de commissaire aux comptes de Madame Sylvie Maiezza, secrétaire, demeurant professionnellement à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter arrivant à son terme, l'assemblée générale a décidé de le renouveler pour une période de 6 ans soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle de 2013.

Luxembourg, le 4 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007124521/1137/23.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05268. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143924) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Dinya S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 84.422.

EXTRAIT

Il résulte de rassemblée générale ordinaire du 9 octobre 2007 que les mandats suivants sont renouvelés jusqu'à l'assemblée qui se tiendra en 2013:

Administrateurs:

- Monsieur Andrea De Maria, employé privé, demeurant professionnellement 40, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg,

- Monsieur Riccardo Moraldi, employé privé, demeurant professionnellement 40, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg,

- Mademoiselle Annalisa Ciampoli, employée privée, demeurant professionnellement 40, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg;

Luxembourg, le 10 octobre 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007124519/5878/22.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2007, réf. LSO-CJ04609. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143930) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Isola Group, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 100.326.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2007.

Pour ISOLA GROUP

MERCURIA SERVICES S.A.

Mandataire

Signature

Référence de publication: 2007123398/1005/17.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05206. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142067) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Sombrero S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 338.425,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 114.209.

Les comptes annuels audités au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2007.

T. Van Ingen

Gérant

Référence de publication: 2007123485/710/16.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2007, réf. LSO-CJ02699. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070141867) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Ramiro S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 111.425,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 114.211.

Les comptes annuels audités au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2007.

T. Van Ingen

Gérant

Référence de publication: 2007123484/710/16.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2007, réf. LSO-CJ02676. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070141862) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Foods S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 72.271.

Le bilan au 30 juin 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2007.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE

Signature

Référence de publication: 2007123402/504/14.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2007, réf. LSO-CJ03446. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070141959) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Mohawk Global Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R.C.S. Luxembourg B 111.052.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2007.

H. Hellinckx

Notaire

Référence de publication: 2007125303/242/13.

(070143548) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Auburn Investment S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 57.929.

Le bilan au 30 juin 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AUBURN INVESTMENT S.A.

T. Fleming / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007125024/45/14.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2007, réf. LSO-CJ06546. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143533) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Phoenix III Mixed X, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 111.634.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2007.

M. Weeden

Gérant

Référence de publication: 2007125020/710/15.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05512. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143699) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

T.W. Logistics S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7260 Bereldange, 12, rue Adolphe Weis.

R.C.S. Luxembourg B 94.662.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 14 septembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007124830/2980/12.

Enregistré à Diekirch, le 7 septembre 2007, réf. DSO-CI00079. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(070143591) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Phoenix III Mixed U, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 111.631.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2007.

M. Weeden

Gérant

Référence de publication: 2007125016/710/15.

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2007, réf. LSO-CJ05649. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143693) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Gestion pour Décharges et Carrières S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7738 Colmar-Berg, rue de Cruchten.

R.C.S. Luxembourg B 100.401.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

R. Heirens

Le gérant

Référence de publication: 2007124888/1019/13.

Enregistré à Diekirch, le 10 août 2007, réf. DSO-CH00097. - Reçu 32 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(070143456) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Private Equity Global Select II, Sicar S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
R.C.S. Luxembourg B 112.736.

—
Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale ordinaire du 29 juin 2007

- Est nommé réviseur d'entreprises, PricewaterhouseCoopers S.a r.l, dont le siège social est 400, route d'Esch L-1014 Luxembourg.
- Le mandat du réviseur d'entreprises prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2008 statuant sur les comptes de 2007.

Luxembourg, le 29 juin 2007.

Pour le gérant

Signature

Référence de publication: 2007124772/1463/17.

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2007, réf. LSO-CJ04154. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143553) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Martyn Properties Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 109.858.

—
EXTRAIT

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société, tenue le 2 juillet 2007, le Conseil d'Administration de la Société a décidé:

- d'accepter le transfert du siège social de l'associé PENGANA CREDO PROPERTY (LUXEMBOURG) PARTNERSHIP S.e.c.s. du 63-65, rue de Merl L-2146 Luxembourg au 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Pour MARTYN PROPERTIES S.à r.l.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2007124709/2460/18.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05334. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143408) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Phoenix A5 - Fritz-Erler-Strasse, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 108.716.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2007.

M. Weeden

Gérant

Référence de publication: 2007125014/710/15.

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2007, réf. LSO-CJ05646. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143690) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

L.B.I., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 72.651.

—
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MONTEREY AUDIT SARL

Signature

Référence de publication: 2007125013/784/13.

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2007, réf. LSO-CH01147. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143611) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

KEV Germany S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 112.900.

Il résulte des résolutions du conseil d'administration du 21 août 2007 que les administrateurs ont décidé de transférer le siège social de la Société du 14, rue des Bains, L-1212 Luxembourg au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2007.

Pour la société

TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

Domiciliaire

Signatures

Référence de publication: 2007124597/805/17.

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2007, réf. LSO-CJ04060. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143960) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Tanarive Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 107.844.

Extrait des décisions prises lors de la réunion du conseil de gérance tenue le 17 septembre 2007

Première résolution

Le Conseil de Gérance décide de transférer le siège social de la société du 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg au 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg avec effet au 1^{er} octobre 2007.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2007124596/587/17.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2007, réf. LSO-CJ00130. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143790) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Sargos Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 109.456.

Extrait des décisions prises lors de la réunion du conseil de gérance tenue le 17 septembre 2007

Première résolution

Le Conseil de Gérance décide de transférer le siège social de la société du 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg au 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg avec effet au 1^{er} octobre 2007.

Pour extrait
Pour la société
Signature

Référence de publication: 2007124595/587/17.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2007, réf. LSO-CJ00135. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143789) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Chafinco SA, Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 103.362.

—
CORPORATE ACCOUNTING & MANAGEMENT SERVICES, Société Civile, Experts-comptables, dénonce le siège social et le contrat de domiciliation de la société CHAFINCO SA à 39, ave de la Gare, L-1611 Luxembourg avec effet immédiat.

Luxembourg, le 31 août 2007.

Pour CORPORATE ACCOUNTING & MANAGEMENT SERVICES Soc. Civ.
R. Turner
Gérant, Expert-comptable

Référence de publication: 2007124631/3459/15.

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2007, réf. LSO-CI07329. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143880) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Sampan Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 109.457.

—
Extrait des décisions prises lors de la réunion du conseil de gérance tenue le 17 septembre 2007

Première résolution

Le Conseil de Gérance décide de transférer le siège social de la société du 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg au 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg avec effet au 1^{er} octobre 2007.

Pour extrait
Pour la société
Signature

Référence de publication: 2007124593/587/17.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2007, réf. LSO-CJ00141. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143788) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Dalor Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 107.842.

—
Extrait des décisions prises lors de la réunion du conseil de gérance tenue le 17 septembre 2007

Première résolution

Le Conseil de Gérance décide de transférer le siège social de la société du 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg au 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg avec effet au 1^{er} octobre 2007.

Pour extrait
Pour la société
Signature

Référence de publication: 2007124592/587/17.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2007, réf. LSO-CJ00148. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143787) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Trans-Rafa S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-4042 Esch-sur-Alzette, 69, rue du Brill.

R.C.S. Luxembourg B 125.797.

—
EXTRAIT

Il découle d'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire sous seing privé du 19 septembre 2007, enregistré à Luxembourg-Sociétés, le 26 septembre 2007, LSO CI-09354, que l'assemblée générale extraordinaire sous seing privé a décidé:

- de nommer à compter du 19 septembre 2007, pour une durée indéterminée:

a) dans la fonction de gérant technique: Monsieur Manuel Oliveira Ferreira, demeurant à L-4830 Rodange, 20, rte de Longwy.

b) dans la fonction de gérant administratif: Monsieur Aires Dos Santos Penetra, chauffeur, demeurant à L-4042 Esch-sur-Alzette, 69, rue du Brill.

Il a été précisé que la société sera valablement engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes du gérant technique et du gérant administratif.

Pour extrait conforme délivré sur papier libre à des fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 1^{er} octobre 2007.

Pour le notaire A. Biel

Mlle Muhovic

Référence de publication: 2007124561/203/25.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2007, réf. LSO-CJ01461. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144079) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Indoc Holdings S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 33.279.

—
Extrait des décisions du conseil d'administration du 31 août 2007

Le siège social de la société est transféré du 5, boulevard de la Foire, à Luxembourg, au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 septembre 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007124638/534/15.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2007, réf. LSO-CJ03773. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143394) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

International Risks SA, Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 109.635.

—
CORPORATE ACCOUNTING & MANAGEMENT SERVICES, Société Civile, Experts-comptables, dénonce le siège social et le contrat de domiciliation de la société INTERNATIONAL RISKS SA à 39, ave de la Gare, L-1611 Luxembourg avec effet immédiat.

Luxembourg, le 31 août 2007.

Pour CORPORATE ACCOUNTING & MANAGEMENT SERVICES Soc. Civ.

R. Turner

Gérant, Expert-comptable

Référence de publication: 2007124633/3459/15.

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2007, réf. LSO-CI07337. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143886) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Worldselect, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 81.988.

—
EXTRAIT

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 9 août 2007 a approuvé les états financiers au 31 mars 2007.

L'Assemblée Générale a décidé de renouveler le mandat de:

- Monsieur Guy de Froment, Président
- Monsieur Marc Raynaud, Administrateur
- Monsieur Georges Engel, Administrateur

pour un terme d'un an venant à échéance lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de 2008.

L'Assemblée Générale a reconduit le mandat de PricewaterhouseCoopers en sa qualité de Réviseur d'Entreprises de WORLDSELECT pour un terme d'un an devant expirer à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de 2008.

Pour extrait conforme

Pour WORLDSELECT

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG

Signatures

Référence de publication: 2007124858/2300/24.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05453. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143919) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Manhattan Finance (Europe), Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 111.034.

—
CORPORATE ACCOUNTING & MANAGEMENT SERVICES, Société Civile, Experts-comptables, dénonce le siège social et le contrat de domiciliation de la société MANHATTAN FINANCE (EUROPE) S.A. à 39, ave de la Gare, L-1611 Luxembourg avec effet immédiat.

Luxembourg, le 31 août 2007.

Pour CORPORATE ACCOUNTING & MANAGEMENT SERVICES Soc. Civ.

R. Turner

Gérant, Expert-comptable

Référence de publication: 2007124632/3459/15.

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2007, réf. LSO-CI07332. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143882) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Babcock & Brown Office Portfolio 4 S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 117.400.

—
EXTRAIT

Par la résolution de l'actionnaire unique du 19 septembre 2007, la décision suivante a été approuvée:

- Transfert du siège social de la Société.

En conséquence, le siège social de la Société est transféré de 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg au, 5 rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2007.

M. Dunstan
Manager

Référence de publication: 2007124634/8106/19.

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2007, réf. LSO-CJ07324. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Ardea S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 52.775.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 24 août 2007

L'Assemblée Générale ratifie et confirme la décision du Conseil d'Administration du 4 janvier 2007 de coopter à la fonction d'administrateur Monsieur Luc Verelst en remplacement de Monsieur Jean Lambert administrateur sortant.

L'Assemblée Générale ratifie et confirme tous les actes passés par l'Administrateur coopté depuis la date de sa cooptation jusqu'à la date de la présente Assemblée Générale Ordinaire.

L'assemblée Générale décide que le mandat d'administrateur de M. Luc Verelst, administrateur coopté, prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statutaire de 2010.

Extrait sincère et conforme
ARDEA S.A.
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2007124545/1022/20.

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2007, réf. LSO-CI09883. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143728) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

LuxCo 22 S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 127.499.

—
A partir du 14 septembre 2007 et suite au changement de la dénomination de la société LuxCo 31 S.à r.l. en EP KLEBER 1 S.à r.l.;

l'associé unique de LuxCo 22 S.à r.l. est à modifier comme suit:

EP KLEBER 1 S.à r.l., ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer (R.C.S. Luxembourg B 128140).

Délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Pour avis sincère et conforme
G. Lecuit
Notaire

Référence de publication: 2007124563/680/18.

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2007, réf. LSO-CJ07991. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144046) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Absolute Ventures S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 84.021.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 27 juin 2007

L'Assemblée Générale ratifie et confirme la décision du Conseil d'Administration du 4 janvier 2007 de coopter à la fonction d'administrateur Monsieur Luc Verelst en remplacement de Monsieur Jean Lambert administrateur sortant.

L'Assemblée Générale ratifie et confirme la décision du Conseil d'Administration du 12 février 2007 de coopter à la fonction d'administrateur Madame Catherine Guffanti en remplacement de Monsieur Patrice Yande administrateur sortant.

L'Assemblée Générale ratifie et confirme la décision du Conseil d'Administration du 30 avril 2007 de coopter à la fonction d'administrateur Madame Sandrine Antonelli en remplacement de EDIFAC S.A., administrateurs sortant.

L'Assemblée Générale ratifie et confirme tous les actes passés par les Administrateurs cooptés depuis la date de leur cooptation jusqu'à la date de la présente Assemblée Générale Ordinaire.

L'assemblée Générale décide que les mandats d'administrateurs de Mme Catherine Guffanti, Mme Sandrine Antonelli et M. Luc Verelst, administrateurs cooptés, prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statutaire de 2010.

Extrait sincère et conforme

ABSOLUTE VENTURE S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007124554/1022/25.

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2007, réf. LSO-CI09973. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143966) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Atelier Ligna S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5326 Contern, 8, rue Goell.

R.C.S. Luxembourg B 49.141.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Gloden

Notaire

Référence de publication: 2007125195/213/11.

(070144017) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Corbel & Associés Sarl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 85.586.

EXTRAIT

Il résulte de l'acte de cession du 21 mai 2007 entre la société CORBEL & ASSOCIES S.A., Société Anonyme de droit français au capital de 153.058,- €, dont le siège social est à F-78008 Paris 103, rue la Boétie, immatriculée au registre du commerce et des sociétés à Paris sous le numéro B 421 596 883, ici représentée par son président Monsieur Jean-Pierre Corbel

Et Mr Jean-Pierre Corbel, né le 9 septembre 1962 à Clermont-Ferrand (France)

- Que La société CORBEL & ASSOCIES S.A. prénommé, cède par la présente sa participation qu'elle détient dans la société CORBEL & ASSOCIES SARL, prénommée, à savoir 80 parts sociales représentant 80 % du capital à Monsieur Jean-Pierre Corbel, prénommé.

Le prix de cette cession s'élève à 1,- EUR (un euro), ce dont la société CORBEL & ASSOCIES S.A. donne entièrement et valablement quittance par la présente.

Fait à Luxembourg, le 17 septembre 2007.

CORBEL & ASSOCIES S.à.r.l.

Jean-Pierre Corbel

Référence de publication: 2007124560/1453/23.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2007, réf. LSO-CI09086. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Contel Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 110.036.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 31 août 2007

L'Assemblée Générale ratifie et confirme la décision du Conseil d'Administration du 17 janvier 2007 de coopter aux fonctions d'administrateurs Madame Catherine Guffanti et Monsieur Luc Verelst en remplacement de Monsieur Jean Lambert et Monsieur Patrice Yande administrateurs sortants.

L'Assemblée Générale ratifie et confirme tous les actes passés par les Administrateurs cooptés depuis la date de leur cooptation jusqu'à la date de la présente Assemblée Générale Ordinaire.

L'assemblée Générale décide que les mandats d'administrateurs de Mme Catherine Guffanti et M. Luc Verelst, administrateurs cooptés, prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statutaire de 2010.

Extrait sincère et conforme

CONTEL GROUP S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007124547/1022/21.

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2007, réf. LSO-CI09877. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143734) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Four and Partners S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 117.509.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 24 août 2007

L'Assemblée Générale ratifie et confirme la décision du Conseil d'Administration du 17 janvier 2007 de coopter aux fonctions d'administrateurs Madame Claudine Boulain et Monsieur Luc Verelst en remplacement de Monsieur Jean Lambert et Monsieur Patrice Yande administrateurs sortants.

L'Assemblée Générale ratifie et confirme tous les actes passés par les Administrateurs cooptés depuis la date de leur cooptation jusqu'à la date de la présente Assemblée Générale Ordinaire.

L'assemblée Générale décide que les mandats d'administrateurs de Mme Claudine Boulain et M. Luc Verelst, administrateurs cooptés, prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statutaire de 2011.

Extrait sincère et conforme

FOUR AND PARTNERS S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007124546/1022/21.

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2007, réf. LSO-CI09879. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143731) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Bookless Developments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 103.283.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 23 août 2007

L'Assemblée Générale ratifie et confirme la décision du Conseil d'Administration du 4 janvier 2007 de coopter à la fonction d'administrateur Monsieur Luc Verelst en remplacement de Monsieur Jean Lambert administrateur sortant.

L'Assemblée Générale ratifie et confirme la décision du Conseil d'Administration du 12 février 2007 de coopter à la fonction d'administrateur Madame Catherine Guffanti en remplacement de Monsieur Patrice Yande administrateur sortant.

L'Assemblée Générale ratifie et confirme la décision du Conseil d'Administration du 30 avril 2007 de coopter à la fonction d'administrateur Madame Sandrine Antonelli en remplacement de EDIFAC S.A. administrateur sortant.

L'Assemblée Générale ratifie et confirme tous les actes passés par les Administrateurs cooptés depuis la date de leur cooptation jusqu'à la date de la présente Assemblée Générale Ordinaire.

L'assemblée Générale décide que les mandats d'administrateurs de Mme Catherine Guffanti, Mme Sandrine Antonelli et M. Luc Verelst, administrateurs cooptés, prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statutaire de 2009.

Extrait sincère et conforme
BOOKLESS DEVELOPMENTS S.A.
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2007124542/1022/25.

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2007, réf. LSO-CI09943. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143712) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

VSII (Lux) S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R.C.S. Luxembourg B 110.581.

—
EXTRAIT

En date du 20 septembre 2007, l'Associé unique a pris les résolutions suivantes:

- La démission de Monsieur Joost Tulkens, en tant que gérant, est acceptée avec effet au 1^{er} août 2007.
- Mademoiselle Léonie Marder, est élue nouveau gérant de la société avec effet au 1^{er} août 2007 et ce pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 20 septembre 2007.

Pour extrait conforme
B. Zech

Référence de publication: 2007124642/724/18.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2007, réf. LSO-CJ05031. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143397) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Maxitim S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 62.677.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 24 août 2007

L'Assemblée Générale ratifie et confirme la décision du Conseil d'Administration du 17 janvier 2007 de coopter aux fonctions d'administrateurs Madame Claudine Boulain et Monsieur Luc Verelst en remplacement de Monsieur Jean Lambert et Monsieur Patrice Yande administrateurs sortants.

L'Assemblée Générale ratifie et confirme tous les actes passés par les Administrateurs cooptés depuis la date de leur cooptation jusqu'à la date de la présente Assemblée Générale Ordinaire.

L'assemblée Générale décide que les mandats d'administrateurs de Mme Claudine Boulain et M. Luc Verelst, administrateurs cooptés, prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statutaire de 2010.

Cinquième résolution

Extrait sincère et conforme

MAXITIM S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007124544/1022/22.

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2007, réf. LSO-CI09899. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143726) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Piramide S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 113.605.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 23 août 2007

L'Assemblée Générale ratifie et confirme la décision du Conseil d'Administration du 17 janvier 2007 de coopter aux fonctions d'administrateurs Madame Catherine Guffanti et Monsieur Luc Verelst en remplacement de Monsieur Jean Lambert et Monsieur Patrice Yande administrateurs sortants.

L'Assemblée Générale ratifie et confirme tous les actes passés par les Administrateurs cooptés depuis la date de leur cooptation jusqu'à la date de la présente Assemblée Générale Ordinaire.

L'assemblée Générale décide que les mandats d'administrateurs de Mme Catherine Guffanti et M. Luc Verelst, administrateurs cooptés, prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statutaire de 2011.

Extrait sincère et conforme

PIRAMIDE S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007124543/1022/21.

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2007, réf. LSO-CI09901C. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143723) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Etoile Développements II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.

R.C.S. Luxembourg B 124.696.

Les statuts coordonnés de la prédite société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Biel

Notaire

Référence de publication: 2007125199/203/11.

(070144018) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Selim S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 97.889.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 5 septembre 2007

L'Assemblée Générale ratifie et confirme la décision du Conseil d'Administration du 2 janvier 2006 de coopter à la fonction d'administrateur Monsieur Patrice Yande en remplacement de Mme Caroline Folmer, administrateur sortant.

L'Assemblée Générale ratifie et confirme la décision du Conseil d'Administration du 17 janvier 2007 de coopter aux fonctions d'administrateurs Madame Claudine Boulain et Monsieur Luc Verelst en remplacement de Monsieur Jean Lambert et Monsieur Patrice Yande administrateurs sortants.

L'Assemblée Générale ratifie et confirme tous les actes passés par les Administrateurs cooptés depuis la date de leur cooptation jusqu'à la date de la présente Assemblée Générale Ordinaire.

L'assemblée Générale décide que les mandats d'administrateurs de Mme Claudine Boulain et M. Luc Verelst, administrateurs cooptés, prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statutaire de 2008.

Extrait sincère et conforme
SELIM S.A.
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2007124548/1022/23.

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2007, réf. LSO-CI09875. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143870) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Al Maha Investment Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 123.790.

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales signé sous seing privé en date du 20 septembre 2007 que QATAR INVESTMENT AUTHORITY, société existant sous le droit du Qatar ayant pour adresse Ministry of Finance Building, Al Corniche, P.O. Box 23224, Doha, Qatar a cédé les 100 (cent) parts sociales qu'elle détenait dans la Société à QATARI DIAR REAL ESTATE INVESTMENT COMPANY ayant pour adresse, Lusail Visitor Center, Doha, Qatar de sorte qu'au 3 août 2007 l'associé unique de la société soit QATARI DIAR REAL ESTATE INVESTMENT COMPANY.

Pour extrait conforme et sincère
AL MAHA INVESTMENT COMPANY S. à r.l.
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2007124540/5499/19.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2007, réf. LSO-CJ00100. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143663) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Royal St Andrews S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 106.962.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007124538/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2007, réf. LSO-CJ03090. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143314) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

W.T.B. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 63.835.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 23 août 2007

L'Assemblée Générale ratifie et confirme la décision du Conseil d'Administration du 17 janvier 2007 de coopter aux fonctions d'administrateurs Madame Claudine Boulain et Monsieur Luc Verelst en remplacement de Monsieur Jean Lambert et Monsieur Patrice Yande administrateurs sortants.

L'Assemblée Générale ratifie et confirme tous les actes passés par les Administrateurs cooptés depuis la date de leur cooptation jusqu'à la date de la présente Assemblée Générale Ordinaire.

L'assemblée Générale décide que les mandats d'administrateurs de Mme Claudine Boulain et M. Luc Verelst, administrateurs cooptés, prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statutaire de 2010.

Extrait sincère et conforme
W.T.B. S.A.
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2007124541/1022/21.

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2007, réf. LSO-CI09945. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143698) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Stokes Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 122.381.

1. Suite à la cession de parts intervenue en date du 15 août 2007 entre Mr Heikki Viitikko et LOMBARD INTERNATIONAL ASSURANCE S.A. les 500 parts sociales de la Société sont réparties comme suit:

- Mr Heikki Viitikko domicilié à 109 Quebec Quay, Liverpool L3 4ER, United Kingdom détient 1 part sociale d'une valeur nominale de EUR 25,- chacune.

- LOMBARD INTERNATIONAL ASSURANCE S.A. domicilié à 2, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg détient 499 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- chacune.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

STOKES HOLDING S.à r.l.
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.
Gérant
Signatures

Référence de publication: 2007124518/683/21.

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2007, réf. LSO-CJ05783. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143958) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Assieme S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 62.065.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007124570/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2007, réf. LSO-CJ03094. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143313) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Onion S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 83.177.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007123492/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2007, réf. LSO-CJ04174. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070141898) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.
